

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 15 novembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BIAVA Denis (suppléant) ; BILLAUX Béatrice ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
BOUCHER Gaëlle	à RASLE-ROCHE Morgan
ECHEVEST Yannick	à LE FOLL Marie-Françoise
GIUNTINI Jean-Pierre	à GUILLOU Claudine
HAGARD Elisabeth	à SIMON Yvon
LE CREFF Jacques	à CALLONNEC Claude
LE JANNE Claudie	à LE BLEVENNEC Gilbert
LEYOUR Pascal	à JOBIC Cyril
LINTANF Joseph	à PRIGENT Christian
NAUDIN Christian	à PUILLANDRE Elisabeth
PIRIOU Claude	à LE GAOUYAT Samuel
SCOLAN Marie-Thérèse	à LOZAC'H Claude
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; LARVOR Yannick ; LE HOUEROU Annie ; LE VAILLANT Gilbert ; MANGOLD Jacques ; MOZER Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; PRIGENT Marie-Yannick ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	63
Procurations	13
Absents	12

Date d'envoi de la convocation

Mardi 08 novembre 2022

DEL2022-11-208

Mobilités**RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2021 DELEGATION DU SERVICE PUBLIC AXEO**

Par délibération du Conseil d'agglomération du 27 août 2019, l'assemblée délibérante a confié la gestion du service public d'exploitation du réseau de mobilités collectives, actives et partagées à la société TRANSDEV. L'exploitation a débuté le 21 octobre 2019 et doit s'achever le 31 décembre 2025.

Le délégataire a transmis le rapport annuel 2021 à l'Agglomération le 31 mai 2022, comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Le nombre d'élèves inscrits au transport scolaire à la rentrée de septembre 2021 était de 2 324, soit 1 407 sur les circuits de l'Agglomération et 917 sur les lignes pénétrantes de la Région. Le nombre de voyageurs transportés sur les 3 lignes urbaines de l'aire Guingampaise s'est élevé à 28 049. L'année 2021 a vu la mise en œuvre du service d'autopartage sur 5 stations, en partenariat avec le SDE22 pour la fourniture d'électricité. Ce fut également la première année du nouveau service de transport à la demande avec 4 487 réservations. La fréquentation est différente selon les secteurs, avec beaucoup de réservations sur le secteur de Paimpol, contrairement à celui de Pontrieux.

Par ailleurs, le poste de responsable de la DSP est vacant depuis septembre 2020. L'intérim est assuré par le Directeur départemental de Transdev, avec l'appui d'autres agents de Transdev.

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président présente au Conseil d'agglomération le rapport annuel 2021.

Le délégataire a transmis son rapport annuel, étudié par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, réunie le 3 novembre 2022

La commission a rendu un avis favorable.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- **De prendre acte du rapport d'activité 2021 de la DSP Axéo.**

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Gilbert LE BLEVENNEC